

les échos de Villeneuve

MAGAZINE MUNICIPAL VILLENEUVE-EN-RETZ



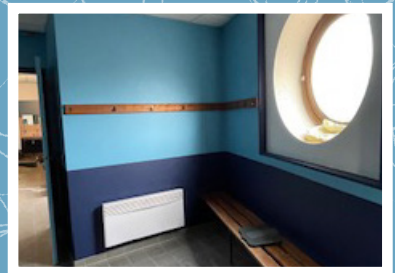
ZOOM SUR
FINANCES :
BUDGET 2021



Antenne Free Mobile



Participation citoyenne



Réhabilitation des vestiaires

02 Retour en images



Mars

Nouvel espace aménagé à la bibliothèque de Bourgneuf-en-Retz. De nouvelles étagères à la place des caisses au sol reçoivent dorénavant toutes les nouveautés et les nouvelles collections dans un cadre plus serein et adapté pour le plaisir des enfants.

7 avril

Environ 70 soldats du feu se sont mobilisés pour circonscrire un violent incendie au lieu-dit Le Bois aux Nains



Avril

Lourds travaux de réfection de chemins – secteur Fresnay-en-Retz aux lieux-dits Le Bot, Le Pible et La Coussais. Il s'agit du début du programme de réfection des chemins communaux des 3 bourgs qui s'étalera tout au long de la mandature.



8 mai

Pour la seconde année consécutive, en raison des mesures de restriction sanitaire toujours en vigueur, la **commémoration du 8 mai** s'est tenue en comité restreint. C'est par un soleil radieux que la délégation s'est d'abord rendue au cimetière de Bourgneuf, puis à celui de St Cyr et enfin à celui de Fresnay. À chaque cimetière, un dépôt de gerbe et une minute de silence devant les monuments aux morts ont été observés.

Sommaire

04/05 Brèves des
Conseils

06/09 Actualités

10/ CCAS Enfance

11/ Bâtiments
et Voirie11/ Vie associative
et Sports

12/13 Dossier

- FINANCES : Budget 2021

14/15 Urbanisme et
Assainissement16/ Développement
économique17/18 Culture et
Patrimoine18/ Citoyenneté, Lien
social et Démocratie
locale19/ Expression des
groupes municipaux20/23 État civil et
Infos pratiques24/ Les dates à
retenir

Les échos de Villeneuve – Bulletin
municipal de la commune de
Villeneuve-en-Retz. Mairie de
Villeneuve-en-Retz – 1 place Pierre
Mourain – Bourgneuf-en-Retz – 44580
Villeneuve-en-Retz – Tél : 02 40 21 40 07
mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr

Directeur de la publication : Jean-Bernard Ferrer / Direc-
trice adjointe de la publication : Patricia Josso / Rédaction :
Commission Communication / Chargée de communica-
tion : Claire Potin / Photos (sauf mention) service Communi-
cation / Conception et impression : A Two Communication
Villeneuve-en-Retz / Distribution : Herbauges distribution /
Tirage : 2700 exemplaires. Imprimé sur papier recyclé avec
des encres végétales

Le prochain bulletin municipal paraîtra début
septembre. Les articles et photos sont à remettre pour
le vendredi 18 juin, de préférence à l'adresse suivante :
patricia.josso@villeneuveenretz.fr, ou directement en
Mairie.



Le mot du maire

Chères Villeretziennes, Chers Villeretziens,

À l'heure où vous retrouvez ce nouveau bulletin municipal dans votre boîte aux lettres, l'équipe municipale comptera bientôt un an de mandature. À vos côtés, nous venons de traverser une année inédite, douloureuse par bien des aspects. Un virus, mal connu, a mis en difficulté notre système de santé et a chamboulé nos vies. Chaque famille a été bouleversée par la Covid-19 : sur le plan familial, économique, social ou culturel. Malgré ce contexte, nous avons cru en l'avenir et nous avons continué à œuvrer pour la communauté, pour le bien vivre à Villeneuve en Retz car

**Il est de notre
devoir de continuer
à faire avancer
nos projets et de
rester résolument
optimistes.**

Dès notre entrée en fonction, toute l'équipe municipale s'est mise au travail avec force, vigueur et enthousiasme. Notre tâche ne fut pas facilitée par la crise. En plus de poursuivre l'administration quotidienne de la commune, il a fallu appliquer les directives gouvernementales et préfectorales, être attentif aux personnes fragiles et isolées, prendre le temps pour solliciter des aides, ô combien nécessaires, mettre en place les moyens utiles (informations diverses, campagne de vaccination, accompagnement pour la prise de rendez-vous, transports vers les centres de vaccination ...). Je veux ici remercier toutes les personnes pour ce travail d'équipe.

Grâce à une gestion rigoureuse, les finances de notre commune restent saines. Nous pouvons donc regarder notre futur avec confiance, sérénité et construire une

politique d'investissement tournée vers l'avenir tout en maintenant nos taux d'imposition.

Le budget 2021 a été voté le 23 mars dernier dans un contexte socio-économique compliqué et difficile. Les conséquences de cette pandémie dans laquelle nous nous trouvons, nous ont conduits à l'élaborer avec prudence mais en gardant notre volonté de répondre aux besoins de la population et ainsi, continuer à moderniser, construire et embellir Villeneuve en Retz.

Avec l'arrivée d'un nouveau commerce sur Bourgneuf, La Boucherie, l'année 2021 démarre sous les meilleurs auspices, prélude je l'espère à un début prometteur de la revitalisation des centres bourgs.

Concernant les investissements de notre commune, les chantiers et projets avancent bien : complexe scolaire à Fresnay, sécurisation des bourgs, avenue de la Gare... Bien d'autres projets vont voir le jour, à partir de cette année, avec la constitution de groupes de travail autour des 3 projets phares :

- Rénovation de la Mairie et mise en place de « l'Espace France Services »,
- Rénovation du musée du Pays de Retz,
- Réflexion sur le devenir de l'ancien Marché U.

Ces groupes de travail ont été constitués et comprendront des élus, mais également des citoyens, comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale.

Vous pouvez compter sur les élus et les services municipaux pour continuer à servir nos 3 bourgs, et nos deux communes historiques, avec leurs différences, leurs passés, leurs identités, mais avec **un seul objectif, l'AVENIR de VILLENEUVE EN RETZ**. Paulo Coelho disait : « Personne ne peut retourner en arrière, mais tout le monde peut aller de l'avant ». C'est donc bien tous ensemble que nous devons aller de l'avant pour continuer à construire Villeneuve en Retz.

Lorsque ce numéro paraîtra, nous approcherons des vacances d'été qui, je l'espère, verront le recul de ce virus et nous feront passer des vacances reposantes et bien méritées.

Bonne lecture, continuons à prendre soin de nous et de notre prochain, prenez plaisir à faire vivre notre belle commune ! À très bientôt.

Très bel été à toutes et tous

Votre maire,
Jean-Bernard FERRER



*Conseil Municipal (CM)

CM* du 9 février 2021 (à huis clos)

Finances : Présentation du rapport d'orientations budgétaires.

Finances : Le tarif de location des salles après les sépultures a été fixé à 35 € pour les défunts de la commune et à 50 € pour les défunts hors commune.

Finances : Une demande de subvention de soutien à l'investissement local va être présentée pour l'isolation de la salle polyvalente de St-Cyr. Le projet s'élève à 27 865 € HT et est éligible à une subvention de 30 % de ce montant, soit 8 359 €.

Finances : Une demande de subvention de 20 % du projet, plafonnée à 75 000 € est sollicitée auprès de la région pour l'achat du SDIS. Cet investissement d'un montant de 913 000 € permettra de regrouper les services techniques et de disposer d'un vrai centre technique municipal.

Finances : Vote d'une demande de subvention de 10 %, soit 3 035,26 €, auprès du fonds régional de développement des communes pour l'aménagement du cimetière de Fresnay. Montant du projet : 30 352,60 €.

CM* du 23 mars 2021 (à huis clos)

Finances : Vote des comptes administratifs 2020 et affectation des résultats 2020.

Finances : Vote des budgets 2021 (cf. le dossier de ce bulletin).

Finances : Une demande de subvention à hauteur de 75 000 € sera déposée auprès de la Région Pays de la Loire pour le projet d'aménagement de la route de Nantes. Ce projet d'un

montant de 433 572,50 € consiste à créer un cheminement doux des étangs à l'espace santé.

Affaires scolaires : Coût de l'élève de l'école publique pour l'année 2020 : Ce coût sert de base pour le calcul du forfait qui sera versé en 2021 aux OGEC de la commune. Coût d'un élève en classe maternelle 1 438,48 €/ en classe élémentaire 538,83 €.

Affaires scolaires : Classes sous contrat d'association : Montant de la subvention annuelle 2021

ECOLES	Nb d'élèves		Forfait versé au coût moyen élève			
	Maternelle	Primaire	Maternelle	Primaire	Total 2021	Montant versé en 2020
GS Ste Julitte	22	60	31 646.60 €	32 329.62 €	63 976.22 €	65 856.82 €
GS Sacré Cœur	34	67	48 908.38 €	36 101.41 €	85 009.79 €	89 042.39 €
GS St Joseph	22	33	31 646.60 €	17 781.29 €	49 427.89 €	46 801.44 €

Vie associative : Vote des subventions 2021 (voir tableau ci-contre).

Patrimoine communal : Nom du théâtre (cf. article page17).

AMI « Appel à Manifestation d'Intérêt » Cœur de bourg / Cœur de ville : Le CM a validé la candidature à ce dispositif de soutien aux territoires, qui vise à élaborer une stratégie de requa-

lification des centres-bourgs à travers la construction d'un plan-guide opérationnel, avec une aide financière du département.

PLUS D'INFORMATIONS :

Pour visionner en live ou revoir les séances du conseil municipal, connectez-vous sur la page Facebook de la mairie :

www.facebook.com/mairieVilleneuveEnRetz

Retrouvez toutes les délibérations du conseil municipal en mairie et sur www.villeneuveenretz.fr

Subventions 2021

ASSOCIATION	Subvention proposée 2021	Factures COVID	Subvention Votée 2021
ADAR	687,65 €	392,94 €	1 080,59 €
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	1 852,41 €	1 058,52 €	2 910,93 €
RETZ AGIR (association d'insertion par l'emploi)	127,05 €	72,60 €	199,65 €
ADAPEI (handicaps enfant)	490,00 €		490,00 €
AMIS DU PAYS DE RETZ / Musée	12 500,00 €		12 500,00 €
LA CLE DE SEL	525,00 €	176,98 €	701,98 €
LA PALETTE DU MARAIS	455,00 €	9,23 €	464,23 €
RANDONNEURS DES ETOILES	220,00 €		220,00 €
SOUVENIR Français	150,00 €		150,00 €
SOCIETE DE CHASSE FRESNAY	200,00 €		200,00 €
SOCIETE DE CHASSE ST CYR	200,00 €		200,00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1 000,00 €		1 000,00 €
LES BURNERS	315,00 €		315,00 €
AIKIDO	320,00 €		320,00 €
ASR FOOTBALL	1 120,00 €	47,00 €	1 167,00 €
AVENIR TENNIS BERNERIE	455,00 €	4,77 €	459,77 €
BAD RETZ DE BOURGNEUF	800,00 €		800,00 €
FOOTBALL FC BOURGNEUF	6 475,00 €		6 475,00 €
LES JEUNES DE BOURGNEUF	1 750,00 €		1 750,00 €
RETZ EN FORME	823,05 €	57,00 €	880,05 €
SUD RETZ BASKET	1 190,00 €	149,26 €	1 339,26 €
VILLENEUVE EN RETZ TENNIS DE TABLE	1 260,00 €		1 260,00 €
TWIRLING CLUB FRESNAY	1 470,00 €	162,75 €	1 632,75 €
TWIRLING CLUB FRESNAY (subvention exceptionnelle)	1 000,00 €		1 000,00 €
YOGA EQUILIBRE	2 065,00 €	27,73 €	2 092,73 €

SUBVENTIONS CULTURELLES aux écoles

AMICALE LAIQUE DE BOURGNEUF	4 655,00 €		4 655,00 €
AMICALE LAIQUE DE FRESNAY	3 500,00 €		3 500,00 €
APEL SACRE CŒUR / BOURGNEUF	3 885,00 €		3 885,00 €
APEL SAINTE JULITTE / ST CYR	2 870,00 €		2 870,00 €
APEL SAINT JOSEPH / FRESNAY	1 995,00 €		1 995,00 €

TOTAL DES SUBVENTIONS ACCORDÉES	54 355,16 €	2 158,78 €	56 513,94 €
Voyage Linguistique. Subvention attribuée à l'enfant de moins de 18 ans ayant fait un voyage linguistique et versée à la famille sur présentation d'une facture acquittée et d'un RIB.		35,00 €	
Subvention accordée à chaque enfant de moins de 18 ans pratiquant une activité non proposée sur Villeneuve-en-Retz sur présentation d'une facture acquittée et d'un RIB.		35,00 €	



Une boucherie à Villeneuve-en-Retz !

Pouvez-vous vous présenter brièvement, êtes-vous de la région ?

Je suis Alain Savary. Mon fils, Matthieu Savary, et moi-même sommes gérants de la boucherie de Villeneuve-en-Retz.

Oui, nous sommes en quelque sorte déjà de la région ! Avant d'installer notre activité à Villeneuve-en-Retz, nous étions sur Saumur. Cependant, cela fait bientôt 17 ans que nous venons en vacances régulièrement à Bourgneuf-en-Retz.

Quelle est votre activité ?

Nous avons ouvert une boucherie, charcuterie, traiteur. Mon fils, Matthieu, exerce avec passion son métier de boucher-charcutier depuis l'âge de 14 ans. Pour ma part, lorsque Matthieu et moi-même avons décidé d'ouvrir un commerce ensemble, j'ai dû suivre une reconversion professionnelle. Ainsi, depuis quatre ans, je suis charcutier.

Quels produits / services proposez-vous ?

L'ensemble des produits que nous fabriquons et commercialisons sont faits maison. Nous travaillons avec des produits de qualité et provenant de partenaires locaux. Nous proposons, par exemple, des poulets provenant de Fresnay-en-Retz et Saint-Hilaire de Chaléons, du sel de Bouin, des fromages de St-Cyr-en-Retz ou encore des légumes de Bourgneuf-en-Retz. Local, qualité, savoir-faire, trois mots qui décrivent ce que nous avons à cœur de proposer à notre clientèle.

Un moyen de vous contacter ?

La boucherie se situe entre la Route des Puymains et la Rue des Trois Ponts à Bourgneuf-en-Retz. Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : boucherie.charcuteriedelabaie@gmail.com ou via notre page Facebook : Boucherie-charcuterie-De-la-Baie.



NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE

Cabinet de pédicurie podologie Louison Poirier



M. Louison POIRIER a repris en juin 2020 l'ancien cabinet de podologie de Mme Malika GUIBERT situé au Pôle Santé - Chemin de la Culée à Villeneuve en Retz. La prise de rendez-vous au cabinet se fait en ligne sur Doctolib ou par téléphone au 06.09.46.53.84.

Le cabinet vous propose :

- Un bilan postural et podologique,
- Des semelles orthopédiques,
- Des soins de pédicurie au cabinet et à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

CONTACT :

M. Louison POIRIER
Pédicure-Podologue D.E.
Pôle Santé

Chemin de la Culée
Bourgneuf en Retz
44580 VILLENEUVE EN RETZ
06.09.46.53.84

NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE

Jade ministrative

Gaëlle Joneau vous accompagne dans toutes vos démarches administratives et informatiques :

- Pour vos demandes et renouvellements de permis de conduire, passeport, carte d'identité,
- Pour compléter un formulaire papier ou sur internet, elle vous aide et le réalise avec vous,
- Pour vous mettre à jour auprès d'un organisme par le biais d'internet,
- Pour vos déclarations d'impôts,
- Pour votre demande de retraite...

Pour les professionnels, Gaëlle met ses compétences à votre service afin de vous faire gagner du temps et vous permettre d'être plus serein dans votre activité.

Toutes vos questions sont les bienvenues, elle prendra le temps d'y répondre !

Les services proposés peuvent se faire à votre domicile, sur votre site en entreprise ou à distance, tout en respectant les gestes barrières.

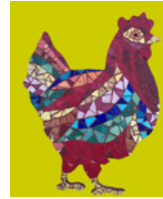


CONTACT :
06.48.65.17.17

NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE

Les Poulettes du marais

Marie Auguste, gérante des « Poulettes du marais », propose de la vente directe et locale uniquement, du producteur au consommateur. Œufs de poules plein air extra frais, poussins, poules pondeuses ou encore coqs y sont vendus. Les animaux sont élevés en totale liberté et nourris avec du grain de qualité. Marie Auguste vous propose également la livraison à domicile gratuite (dépôt en boîte à lettres).



CONTACT :

61 Les Ruelles
44580 VILLENEUVE EN RETZ
06 70 20 38 91

lespoulettesdumarais@gmail.com

Facebook Les poulettes du marais

NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE

Sandrine Molas



Sandrine Molas, kinésiologue, magnétiseuse et réflexologue (plantaire) depuis 10 ans s'est installée à Villeneuve en Retz et reçoit à son domicile.

Les techniques utilisées permettent de soulager les douleurs, les états dépressifs ou encore les problèmes de sommeil, de fatigue et le manque de motivation.

Notre corps garde en mémoire tous les stress vécus, ainsi que ceux de nos ancêtres. En faisant le lien entre ces mémoires et l'objet de la consultation, Sandrine Molas aide ainsi le corps à nettoyer les traces du stress passé. Le but est de retrouver un équilibre émotionnel et énergétique. Les séances s'adressent à tous (bébés, enfants, adultes, personnes âgées).

CONTACT :

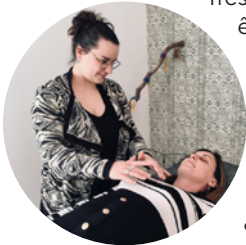
38 Route des Puymains
Bourgneuf en Retz
44580 VILLENEUVE EN RETZ
06 09 86 89 30

smolas@live.fr

www.kinesiovendee.sitew.com

NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE

Wakanda Tressy Bodenes



Tressy Bodenes, thérapeute énergétique et accompagnatrice bien-être et éveil, propose quel que soit votre âge, votre passé, vos croyances ou votre questionnement, des services et produits d'accompagnement :

- Soins énergétiques intuitifs,
- Magnétisme,
- Accompagnements individuels : développement personnel, professionnel et spirituel,
- Créations intuitives,
- Ateliers bien-être.

Wakanda Tressy Bodenes est une praticienne initiée au Reiki Usui niveau I et II et au système de Guérison du Triangle d'Or d'Isis, des séances en présentiel ou à distance, un temps personnalisé, un mieux-être du corps et de l'esprit et une révélation de vos talents.

CONTACT :

28 rue de la Barrière
Bourgneuf en Retz
44580 VILLENEUVE EN RETZ
06 74 19 68 54

<https://tressywakanda.wixsite.com/2021>

tressy.wakanda@gmail.com

Nouvelle correspondante de presse « Ouest-France »

Mme Véronique VILLAIN est la nouvelle correspondante de presse « Ouest-France » de la commune.



CONTACT :

06 32 21 10 81

villain.diffusion@gmail.com

Éclairage public

Afin de limiter notre impact énergétique et environnemental, l'éclairage public prend ses quartiers d'été. Il est en sommeil et effectuera sa rentrée début septembre. Pour vous accompagner dans vos déplacements jusqu'au printemps 2022, une démarche implicative est engagée pour réduire la durée de l'éclairage public d'une heure le soir. Ensemble, contribuons à notre échelle à la transition énergétique !



Halte aux actes d'incivilité, ça coûte cher !

Tous les jours, nous constatons des actes d'incivisme : dépôts sauvages de déchets, débris et objets jetés sur la voie publique, stationnement gênant, vitesse excessive, vandalisme, déjections canines...

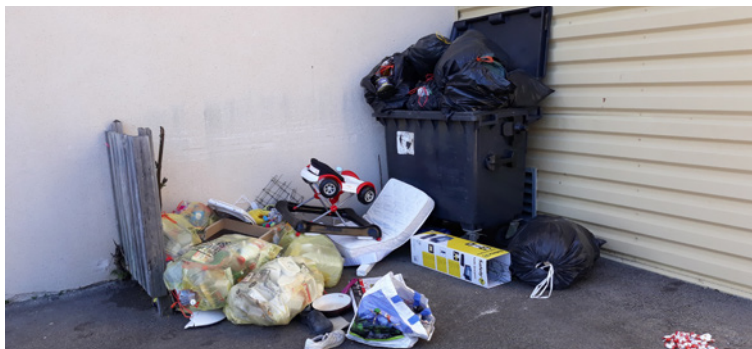
Ces actes d'incivilité en augmentation enlaidissent nos rues, provoquent des nuisances visuelles et olfactives et ont des conséquences sanitaires néfastes à court et long terme (rongeurs, maladies, pollutions...).

Si la municipalité a joué pendant longtemps la carte de l'information et de la sensibilisation, elle va désormais passer à une phase plus répressive. Car au-delà de la gêne occasionnée pour la population, ces actes d'incivilité ont un coût pour la collectivité et donc... pour les contribuables car pour maintenir notre belle commune propre, nos agents communaux ramassent quotidiennement les déchets abandonnés. Cela prend du temps et coûte de l'argent à tous (frais de personnel, utilisation du matériel, transport en déchèterie...).

Toutes ces incivilités qui sont l'œuvre d'une minorité d'individus récalcitrants, seront désormais poursuivies et verbalisées, sans exception.

Avec un objectif : garantir aux Villeretziennes et aux Villeretziens la qualité de vie qu'ils recherchent.

« *Il nous appartient de défendre les droits de chacun mais il est également de notre responsabilité de faire appliquer les devoirs de tous.* »



Salle des sports de Fresnay dimanche 4 avril !

**ABANDONNER
SES DÉCHETS
EST UN DÉLIT.
STOP AUX
POLLUEURS !**

PLUS D'INFORMATIONS :

Un doute, une question ? Retrouvez le flyer des jours de collecte, les guides du tri et des déchèteries dans les locaux de l'agglomération et dans votre Mairie. Toutes les informations sont également disponibles sur les sites :

www.trionsensemble.fr / www.pornicagglo.fr/service/gestion-des-dechets/

Le Service Environnement de Pornic agglo Pays de Retz se tient aussi à votre disposition de 9h à 12h30 et de 14h à 17h au 02.51.74.28.10.

Antenne Free Mobile

Afin de répondre de manière ciblée et adaptée à l'ensemble des attentes des citoyens et des territoires en matière de connectivité mobile, un dispositif de couverture a été mis en place dès 2018. Il vise à améliorer de manière localisée et significative la couverture des zones grises de notre commune, dans lesquelles un besoin d'aménagement a été identifié par la collectivité et l'état. Notre commune y est inscrite depuis l'arrêté du 23 décembre 2019.

Prenant acte également de la décision d'Atlantic'eau de démanteler les antennes relais situées sur les châteaux d'eau, dans le but de garantir la préservation de la qualité de l'eau potable et la sécurité de l'accès aux édifices considérés comme sensibles et dans le cadre du plan Vigipirate, les élus de la commune de Villeneuve-en-Retz ont recherché avec l'opérateur Free mobile, porteur du projet, un lieu d'implantation dans un périmètre contraint.

Free mobile projette l'installation d'un pylône supportant une nouvelle antenne et parabole sur un terrain situé à La Petite Touche, secteur de Saint-Cyr-en-Retz. Cette antenne, mutualisée avec l'opérateur Orange, assurera ainsi une couverture optimale de la commune en 3G et 4G. Les travaux sont prévus à l'automne pour une mise en service fin d'année.

Si vous souhaitez avoir davantage d'informations concernant le projet, nous vous invitons à consulter le dossier d'information disponible en mairie au service urbanisme ou sur le site internet de la commune.



Participation citoyenne



Une démarche partenariale et solidaire, encadrée, souple et évolutive

Créée en 2006, la participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace, non lucratif, qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités. Des citoyens référents sont choisis par le Mr. Maire, parmi les volontaires, pour faire le relais entre les habitants et la brigade de gendarmerie locale. En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les gendarmes, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien. Elle permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens.

Les Citoyens référents, de l'ordre de 4 à 6 pour une commune de la taille de Villeneuve-en-Retz, alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants de leur quartier, ils les encouragent à être attentifs et à informer les forces de l'ordre (17 en cas d'urgence) « *veiller mais pas surveiller* ». La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique. Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes.

La Gendarmerie entretient un contact régulier avec les citoyens référents : recueil des informations, dispense des conseils. Elle anime une réunion par an, avec les référents, le Maire, et établit un bilan du dispositif.

Les objectifs recherchés : rassurer les administrés et dissuader les délinquants.

LE MAIRE, pivot du dispositif :

- Organise une réunion publique avec le responsable local de la gendarmerie pour présenter l'intérêt de la démarche, expliciter son contenu et détecter les personnes volontaires pour devenir « citoyen référent ».
- Signe un protocole avec le préfet et le commandant de groupement de gendarmerie territorialement compétent. D'une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction, il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif.
- Anime le dispositif (mise en place d'une signalétique spécifique « participation citoyenne », établissement d'un protocole pour la présentation annuelle du bilan, etc.). Il y associe le service de police municipale.



Pour s'inscrire dans la démarche, la présentation du dispositif sera animée par le Référent Sureté Départemental lors de la réunion publique, organisée le mardi 29 juin, salle Caba'Retz.



Vacances & Familles recherche des bénévoles !

Partir en vacances c'est possible avec Vacances & Familles !

Cette association permet à des familles en difficultés sociales ou financières d'accéder aux vacances. L'accompagnement dure tout au long du cycle du projet-vacances et favorise l'insertion ou la réinsertion sociale de ces familles. Les accueils ont lieu en juillet/août pour des séjours d'une à deux semaines. L'accueil aux Moutiers-en-Retz se fait au Camping « Domaine du Collet » dans une caravane les deux mois d'été.

Les bénévoles sont la clef de la réussite de Vacances & Familles et permettent de proposer des séjours et un accueil de qualité aux familles. Les « bénévoles départ » contribuent à la communication du projet sur leur territoire et soutiennent les familles dans l'organisation de leurs vacances. Les « bénévoles accueillants » sont le lien entre la famille, l'association et le lieu d'accueil. Ils partagent des moments d'échanges conviviaux et accompagnent les familles aux activités proposées. D'autres personnes aident au niveau administratif et pour l'installation des structures.

Devenir bénévole chez Vacances & Familles, c'est rejoindre une association à fortes valeurs : Humanisme, Laïcité, Mixité, Solidarité.

CONTACT :

Vacances & Familles : 8 rue d'Hendaye – 44200 Nantes / Tél : 02.40.46.47.68

Catherine Deschatre (bénévole) / Tél : 06.58.39.58.78



Info Canicule / Covid19

En cas de canicule, une attention particulière doit être portée aux personnes fragiles. **Contactez Canicule info-service : 0800 06 66 66** pour obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles : les personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes, jeunes enfants...

Il est toutefois nécessaire d'adapter les habitudes en matière de rafraîchissement des espaces intérieurs, notamment en collectivité. Ainsi, le ventilateur ne peut plus être utilisé en collectivité, dans les milieux clos où se trouvent plusieurs personnes. Il peut en revanche être utilisé dans le milieu familial en l'absence de personnes malades ou pour une personne seule en l'arrêtant en présence de visiteurs. Les masques ne doivent pas être humidifiés car leur efficacité ne serait plus assurée.

Dans tous les cas, le respect des gestes barrières contre la COVID-19, notamment la distance physique minimale et le port du masque lorsque celle-ci n'est pas possible, doit perdurer.

Les autorités en appellent à la solidarité de chacune et chacun envers les personnes les plus vulnérables. Si vous constatez un malaise, contactez le 15 sans tarder.

Vague de chaleur, les bons gestes pour se protéger :

- Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif. Pas plus d'1,5 litre/jour pour les personnes les plus âgées,
- Se rafraîchir le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour,
- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool,
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, musée...) si les conditions sanitaires le permettent,
- Éviter les efforts physiques,
- Maintenir son logement frais (fermer fenêtres et volets durant la journée, les ouvrir le soir et la nuit s'il fait plus frais),
- Donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide,
- Prendre des nouvelles des personnes fragiles de son entourage, proposer de l'aide si besoin,
- Pour les personnes atteintes de maladies chroniques ou suivant un traitement médicamenteux régulier, il est nécessaire de demander conseil à son médecin traitant ou à son pharmacien.

Rappel : lors des visites, respectons scrupuleusement le lavage des mains, les distances de sécurité et le port du masque.



VAGUE DE CHALEUR

Se rafraîchir en toute sécurité en période de COVID

Ventilation mécanique (VMC)

- ✓ Utiliser des filtres avec une bonne performance et bien les entretenir (exemple : filtres HEPA)
- ✓ Nettoyer et entretenir l'installation régulièrement
- ✓ Arrêter ou réduire le mode recyclage de l'air

Ventilateur

- ✓ A domicile, en l'absence de malade
- ✓ Seul dans une pièce en dehors du domicile
- ✗ Dans les espaces clos collectifs même en l'absence de malades

Brumisateurs

- ✓ Brumisateur utilisé seul
- ✓ Brumisateur + ventilateur dans les espaces semi-clos ou ouverts en l'absence de flux d'air orienté vers des personnes
- ✓ Brumisateur + ventilateur dans les espaces clos si une seule personne présente dans la pièce

Climatisation individuelle ou collective

- ✓ Nettoyer et entretenir régulièrement les installations
- ✓ Utiliser des filtres ayant une bonne performance sanitaire (ex : HEPA) et correctement entretenus

Pour plus d'informations : solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

Solidarité intergénérationnelle pour les EHPAD

Les mesures sanitaires liées à la Covid-19 n'ayant pas permis de rassembler les aînés des EHPAD de St-Cyr-en-Retz et Bourgneuf-en-Retz pour le retour tant attendu des présents aux enfants des accueils périscolaires et centre de loisirs de la commune de Villeneuve-en-Retz, la municipalité s'est organisée différemment.



Le mercredi 10 février, les enfants de l'accueil périscolaire de Bourgneuf-en-Retz ont accueilli avec joie les cadeaux préparés par les aînés de l'EHPAD de St-Cyr-en-Retz « l'Immaculée ». Des dizaines de cocottes en papier ont fait la joie de nos têtes blondes qui, depuis, n'ont qu'une envie : « organiser une rencontre pour apprendre à les fabriquer eux-mêmes ».

Le mercredi 10 mars, c'était au tour des animatrices de l'EHPAD de Bourgneuf-en-Retz "Résidence de la Baie" d'apporter les cadeaux aux enfants de l'accueil périscolaire de Fresnay-en-Retz.



Une chanson interprétée par les résidents était diffusée pendant le diaporama, où l'on pouvait apercevoir les aînés découvrant les dessins faits par les enfants. En retour, les enfants ont reçu des cartes de vœux préparées par les aînés.

Un grand merci à l'ensemble des animatrices et des animateurs qui ont joué un rôle essentiel. Grâce à leur implication, cette animation a pu être réalisée et sera reconduite en présentiel dès que cela sera possible.

Bravo à tous, enfants, aînés et animateurs pour leur générosité !



Yves BLANCHARD
Maire délégué de Bourgneuf
Délégations Bâtiments et Voirie

Schéma Directeur des Modes Actifs - SDMA

Le conseil municipal du 10 novembre 2020 a voté l'adhésion de la commune de Villeneuve-en-Retz au groupement de commandes pour l'élaboration du Schéma Directeur Communautaire et Communal des Modes Actifs.

La société MOBILIS a été choisie pour mener les études pour Pornic Agglo Pays de Retz et les 9 communes de l'intercommunalité, qui se sont engagées dans cette démarche volontaire.

Objectifs du SDMA :

- Encourager et sécuriser les déplacements à pied et à vélo pour les déplacements de courte et moyenne distance, pour aller travailler ou étudier, aller faire ses courses, faire ses démarches administratives, pour des déplacements utilitaires et touristiques,
- Adapter le schéma aux contextes communaux,
- Mieux maîtriser la vitesse des véhicules et le partage de la voie,
- Favoriser les dessertes à pied et à vélo, pôles générateurs de mobilité internes aux communes,
- Développer les liaisons entre les bourgs et vers les quartiers,
- Réaliser une feuille de route pour les projets « modes actifs », un plan d'actions clair sur les aménagements.

Les habitants de la commune seront conviés à des ateliers participatifs pour définir les axes prioritaires communaux et le maillage communautaire. Au cours de ces ateliers ludiques, les participants :

- Débattront des habitudes et des besoins en matière de déplacements doux sur la commune,
- Identifieront les discontinuités éventuelles (carrefours dangereux, manques d'infrastructures, etc.)
- Définiront la priorité des itinéraires à rendre accessibles aux vélos et aux piétons.

Calendrier de l'étude :

- Phase 1 : État des lieux et diagnostic (mars - mai 2021)
- Phase 2 : Scénarios (juin - octobre 2021)
- Phase 3 : Approfondissement et finalisation (novembre 2021 - janvier 2022)



Nancy PINEAU
Adjointe à la Vie associative
et Sports

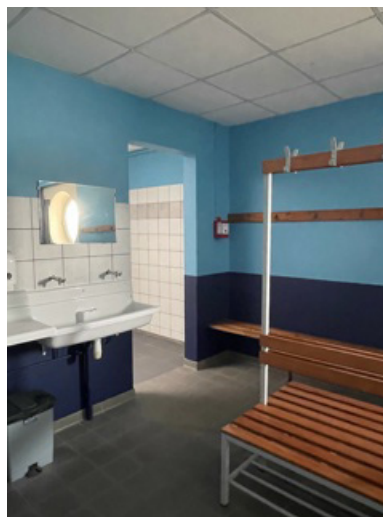
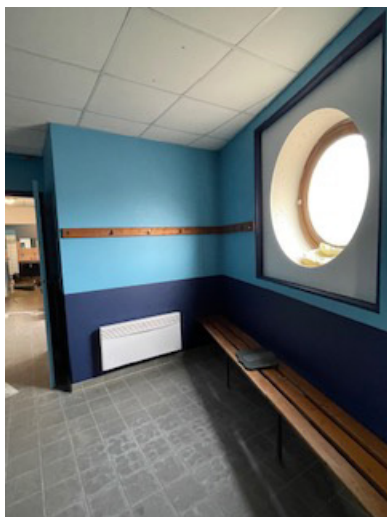
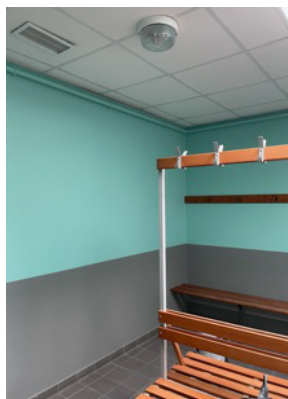
Vie associative et Sports

Réhabilitation des vestiaires salle de sports de Bourgneuf

Depuis le mois de Novembre 2020 et suite aux annonces gouvernementales concernant la fermeture des salles pour les raisons sanitaires que nous connaissons tous, des agents de la municipalité en charge de l'entretien des salles - services techniques et agent de nettoyage - ont contribué aux travaux de réhabilitation des vestiaires de la salle de sports de Bourgneuf-en-Retz :

- Rafraîchissement de la peinture,
- Changement des hublots oscillo-battants,
- Changement des pommes de douche,
- Réparation de la ventilation.

La municipalité remercie les agents pour leur contribution et leur motivation pour ces travaux destinés à offrir des vestiaires plus agréables et plus fonctionnels en respectant les normes d'aération.





Finances - Budget 2021

Le 23 mars, le conseil municipal de Villeneuve-en-Retz a voté son budget 2021. Grâce à une maîtrise des dépenses courantes, et la recherche de cofinancements, le budget 2021 permet d'engager de nouveaux investissements, et ce, sans toucher aux taux d'imposition, conformément à la volonté des élus de ne pas augmenter la pression fiscale.

Combien de budgets existe-t-il sur la commune ?

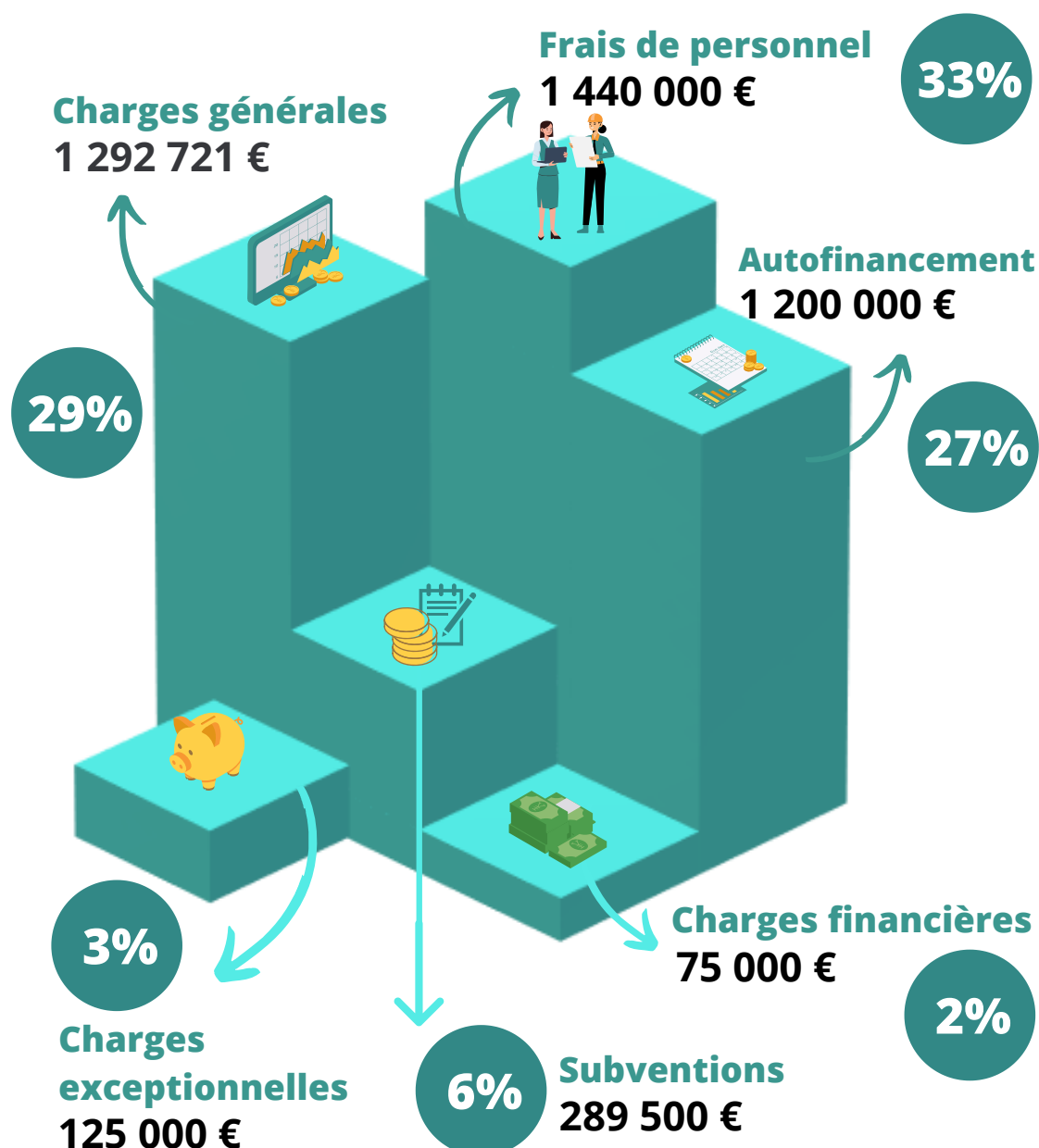
Les budgets sont aux nombres de 5. Tout d'abord, il y a le budget principal avec un total de 4 422 221 € pour le fonctionnement et 7 161 040 € pour l'investissement. Ensuite, nous avons 4 budgets annexes : Locaux commerciaux, Pôle santé, Panneaux photovoltaïques et pour terminer le budget Lotissement « St-Cyr-en-Retz ».

Budget fonctionnement : MAINTENIR LA QUALITÉ DES SERVICES À LA POPULATION

DÉPENSES

Quelles sont les principales dépenses pour 2021 ?

Ci-dessous vous trouverez une représentation des principaux postes de dépenses de notre budget principal. Pour 2021, la construction du budget est globalement en continuité par rapport à 2020 avec cependant des soutiens plus importants pour les écoles, les associations et le CCAS vu le contexte actuel de la pandémie.



TOTAL : 4 422 221 €

RECETTES

Quelles sont les recettes attendues ?

Les recettes budgétées pour 2021 s'élèvent à 4 422 221 €. Les principales incertitudes reposent sur les ventes de produits qui sont liées au contexte sanitaire actuel (fermeture des salles polyvalentes, ouverture ou non des restaurants scolaires si confinement). Concernant la part communale des impôts et taxes, celle-ci reste stable car la municipalité a voté le maintien des taux d'imposition. Cependant, il est attendu une augmentation des recettes grâce au développement urbain de la commune.

Pour 2021 les dotations et subventions de l'état devraient se maintenir malgré le contexte économique, mais à l'avenir, des incertitudes liées au remboursement de la dette nationale, existent.

Au final, la municipalité a construit un budget de fonctionnement prudent dans un contexte incertain lié à la crise sanitaire et au manque de lisibilité sur les soutiens de l'état pour l'avenir. L'autofinancement budgété permet d'envisager plus sereinement la construction du budget d'investissement 2021.



TOTAL : 4 422 221 €

Budget investissement :

Le budget investissement vous sera présenté dans le prochain bulletin municipal.



Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Aujourd'hui, notre commune dispose de deux documents d'urbanisme : un pour Fresnay et un pour Bourgneuf. Ces différences de règles suscitent beaucoup d'incompréhension de la part des Villerezziens lorsqu'ils souhaitent élaborer un projet. L'équipe municipale engage la révision pour créer un document unique.

Le recrutement d'un bureau d'études est en cours. Ce dernier nous accompagnera dans l'écriture de ce document complexe et aura la lourde tâche d'en faire un document avec une écriture réglementaire simplifiée, pour qu'il soit facilement interprété par tous.

Ce document va réglementer, pour les quinze ans à venir, nos droits en matière de construction, de développement durable et d'évolution. Il va interagir pour la croissance de notre commune, sans oublier la préservation de notre cadre de vie.



Il indiquera également nos choix co-construits à partir des thèmes suivants :

- **Population – démographie** : observer l'évolution de la population, mesurer les besoins futurs de la commune en matière de logements, d'activités ou d'équipements.
- **Économie locale** : profiter du dynamisme du milieu économique local (commerce, artisanat, industrie, logistique, tourisme ...) et assurer son évolution au cœur d'une stratégie intercommunale.
- **Agriculture** : identifier les surfaces exploitées, la nature des productions, recenser les exploitations et leur devenir, les périmètres de réciprocité, repérer les bâtiments pouvant changer de destination...
- **Environnement** : réaliser un état des lieux quantitatif et qualitatif du bocage, du marais, en définir les modalités de protection et organiser la concertation sur les enjeux de sa préservation.
- **Habitat/logement** : connaître le besoin en quantité et typologies de logements, caractériser le parc de logements et ses modalités d'occupation, définir les gisements et opportunités foncières ou immobilières exploitables.
- **Analyse urbaine** : caractériser le fonctionnement de son réseau de voirie, de ses espaces publics, la localisation de ses équipements. Repérer les capacités de densification et de mutation de l'ensemble des espaces bâtis en tenant compte des formes urbaines et architecturales, limiter la consommation des espaces naturels, agricoles ou forestiers.
- **Équipements publics et réseaux** : recenser les équipements et les besoins (sportifs, scolaires, culturels, sociaux, santé, loisirs...), la capacité des réseaux (assainissement, eau potable, défense incendie, électricité ...), mettre en évidence les secteurs insuffisamment desservis et prévoir les renforcements éventuels.
- **Déplacements** : connaître le système de déplacement (des personnes, des marchandises, des stationnements, de la sécurité des déplacements réseau de liaisons douces, migrations pendulaires) et son fonctionnement. Inventorier les capacités de stationnement de véhicules motorisés, de véhicules hybrides et électriques et de vélos des parcs ouverts au public et des possibilités de mutualisation de ces capacités. Conforter les liaisons douces, par la création d'un maillage interconnecté entre les bourgs et à l'intérieur ainsi qu'avec les communes limitrophes.
- **Divers** : intégrer ce que les échanges rendront pertinent.

Pour réaliser ce document dans le respect de l'intérêt général, afin qu'il soit le plus juste possible, qu'il puisse correspondre aux attentes et sensibilités de chacun pour notre bien commun « Villeneuve-en-Retz », des groupes de travail seront constitués d'élus et des personnes souhaitant s'impliquer dans la limite des places disponibles. Les réunions animées par le bureau d'étude se dérouleront principalement en journée (format de 2h minimum).

Vous faites partie d'une association, vous avez une connaissance particulière, une sensibilité sur un ou plusieurs des thèmes évoqués, ou vous souhaitez simplement participer à cette belle écriture, nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant, soit par lettre, soit par mail : mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr, ou site internet / contact / secteur urbanisme, en tête « PLU », en indiquant votre choix ou vos choix et votre motivation.

Pour toute demande complémentaire, le service urbanisme est là pour vous répondre 02 40 21 12 41.

PERMIS DE CONSTRUIRE accordés du 15/01/2021 au 22/03/2021	DÉCLARATIONS PRÉALABLES accordées du 04/01/2021 au 23/03/2021
BOUE Didier, le village Thébaud, bâtiment agricole	BATARD Noël, 3 rue des Colverts, clôture
ETOUBLEAU Philippe, rue des Chaumes, démolition et construction d'une habitation	CORVE Stéphane, 60 route de Machecoul, piscine
PINSON Jordan, rue des Genêts, construction d'une habitation	CERQUEUS Magali, 38 route des Puymains, aménagement garage en habitation et modifications de façades
ELINEAU Prune, impasse Sainte-Julitte, construction d'une habitation	GIRARD Marie-Hélène, 3 rue de la Noë Briord, lotissement un lot
QUILLAUD Fabrice, 24 rue de la Noë Briord, extension d'une habitation	OPEN ENERGIE, 21 rue des Mousserons, panneaux photovoltaïques
DOS SANTOS Sandrine et Philippe, 147 rue de Sirius, construction d'une habitation	MARBOEUF Odile, 8 bis rue des Iris, clôture
DEMAIZIERE Claudine et Jacques, rue des Hortensias, construction d'une habitation	CHAGNEAU Laurine et SABIN-DUVAL Maxime, 7 rue de l'Eglise, extension habitation et modifications de façades
VINOLO Mathilde et JAUNET Quentin, rue des Acacias, construction d'une habitation	DARTIGUE-PEYROU Jean-Michel, 132 route des Puymains, abri de jardin
LANGLAIS Micheline, 2 impasse du Parthenay, construction d'une habitation	BOUCARD Olivier, 3 la Rondellerie, piscine
TIEUX Laurence et Hervé, rue des Acacias, construction d'une habitation	AUBIER Anne-Sophie et SCHAEFFER Alexandre, 12 impasse du Fondreau, construction d'un garage
TESSIER Claude, 32 rue des Cités, extension d'une habitation	BOURRIAUD Gwénaél, 7 rue de la Taillée, changement menuiseries
BREHERET Stéphanie, 18 rue de Sirius, construction d'une habitation	GUILLOUZOUIC Thibault, PRL la Guérivière, panneaux photovoltaïques
LOYEN Thibault, rue des Rivières, construction d'une habitation	MARTIN Frédéric, 42 route des Puymains, véranda
MUSSET Anthony, 90 rue de Sirius, construction d'une habitation	TROADEC Frédéric, 1 impasse Beau Soleil, préau
RENAUDINEAU Mathilde, 15 rue de Sirius, construction d'une habitation	ROBARD Anthony, 4 impasse de la Grève, véranda
JEHANNIN Nicolas, 42 rue de la Valtière, construction d'une habitation	SIMON Françoise et Jacques, 83 route des Puymains, garage
PASQUIER Laëtitia et LABBE Romuald, 56 route des Puymains, construction d'un garage et d'une piscine	BONNEAU Pierre, 16 C rue des Genêts, aménagement garage en habitation
GOUY Gilbert, 13 rue des Colverts, construction d'un garage	PASQUE Michel, 15 rue du Barbot, piscine
BATAIS Delphine et Benoît, 8 bis rue du Barbot, aménagement d'un garage en habitation et construction d'un garage	COTARD Valérie et MORINEAU David, 77 route des Puymains, extension d'une habitation
MARTIN Frédéric, 12 route des Puymains, aménagement d'une grange en habitation et extension	CANTIN David, 15 allée du Petit Bois, aménagement garage en habitation
FOUCAULT Wendy, rue de Sirius, construction d'une habitation	ROLLAND Pierre, 4 chemin des Puymains, carport
HOTIN Laurina et GEISS Philippe, 100 route des Puymains, construction d'une habitation	RONDEAU Rodolphe, 12 rue des Aigrettes, garage
	PROU Sébastien, 7 rue des Etangs, aménagement garage en habitation
	EDF ENR, 12 le Cloître, panneaux photovoltaïques
	CARTON Julien, 90 rue de Sirius, abri de jardin
	IMBERT Christian, 19 route des Puymains, abri de jardin
	BOEDEC Yvic, 9 impasse du Côteau, abri de jardin
	TENAILLEAU Donovan, 2 C route de Port la Roche, clôture
	MARSAN Bruno, 3 E rue des Genêts, clôture
	AVRIL Yvan, 86 rue des Avocettes Élégantes, clôture





Retour sur la gestion de la crise sanitaire

Depuis plus d'un an déjà, le monde traverse une crise sanitaire sans précédent qui nous impacte tous, quelle que soit notre situation personnelle ou professionnelle. Le monde économique n'est malheureusement pas épargné. Les entreprises présentes sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz (PAPR) ont été fragilisées, ou seront impactées dans le futur. Les élus de PAPR et de ses communes membres, ainsi que leurs partenaires, se sont rapidement mobilisés pour soutenir financièrement le tissu économique, notamment en accordant, dès juillet, le dégrèvement exceptionnel de CFE 2020 pour les entreprises des secteurs du tourisme, de la culture et du sport (liste des entreprises concernées fixée par décret) et en mettant en place plusieurs mesures et actions de soutien à l'entrepreneuriat pour compléter les dispositifs de l'État et de la Région.



Aides aux entreprises

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, comme PAPR, peuvent participer au financement des régimes d'aides et aides décidés par la Région dans le cadre d'une convention. Un régime dérogatoire est prévu dans le cadre de la crise sanitaire via le Fonds territorial RESILIENCE, qui permet d'assouplir la signature de cette convention afin que les EPCI qui le souhaitent, puissent accorder des aides directes aux entreprises. PAPR a donc fait part à la Région de son souhait d'agir vite au plus près des entreprises de son territoire pendant cette période de crise en instaurant dès la fin de l'année 2020 plusieurs dispositifs d'aides directes aux entreprises :

- Un aide d'urgence, le **Fonds d'Urgence TPE**. Il s'agit d'une subvention visant à renforcer la solidité financière par un soutien au besoin de fonds de roulement pour les indépendants et les TPE dont les difficultés découlent directement de la crise sanitaire.
Plafond de l'aide : montant maximum de 5 000 € HT.
- Un soutien à la relance, composé de 2 dispositifs :
 - o Un **dispositif d'aide au conseil**, dont l'objectif est de renforcer l'accompagnement des entreprises directement impactées par la crise sanitaire et leur permettre de bénéficier d'une expertise extérieure.
 - Dépenses éligibles : prestations de conseils assurées par des prestataires privés dans les domaines d'expertises suivants : analyse financière et comptable, optimisation des charges et renégociation de dette, conseil juridique, conseil stratégique et organisationnel, accompagnement sur le numérique, ressources humaines ou tout accompagnement de nature à favoriser la pérennité de l'entreprise.
 - Montant de l'aide : 80% du montant HT de la prestation de conseils pour les entreprises ayant moins de 50 salariés, et 50% pour les entreprises ayant au moins 50 salariés.
 - Montant de la dépense éligible : de 500 € à 2 000 € HT.
 - o Un **dispositif d'aide à l'investissement**, dont l'objectif est de relancer les projets d'investissement des TPE, moderniser les locaux commerciaux pour les adapter aux nouvelles exigences sanitaires et environnementales.
 - Dépenses éligibles : travaux d'aménagement et acquisition de matériels.
 - Montant de l'aide : 50% des dépenses.
 - Montant de la dépense éligible : dépense minimale de 1 000 € et maximale de 20 000 €, soit une subvention comprise entre 500 € et 10 000 €.
 - Bénéficiaires : commerces de proximité, professionnels du tourisme et de l'évènementiel, artisans, activités ayant subies une fermeture administrative et leurs fournisseurs s'ils démontrent un impact significatif et direct de la fermeture administrative sur leurs activités (entreprises directement associées au secteur de la restauration, de l'hôtellerie et de l'évènementiel).

Bilan à date (17 mars 2021) :

- Fonds de solidarité : 13 dossiers instruits, 44 000 € débloqués (45% de l'enveloppe)
- Aide au conseil : 1 dossier instruit, 640 € débloqués (2% de l'enveloppe)
- Aide à l'investissement : 26 dossiers instruits, 124 000 € débloqués (83% de l'enveloppe)



Ange SPANO
Adjoint à la Culture, Patrimoine et PMR

Histoire du Théâtre « Le Caba'Retz »

Après le conflit de la seconde guerre mondiale, Georges Blanchard fut l'un des artisans qui œuvra pour la remontée sur scène en 1946. À l'époque, la troupe était composée uniquement d'hommes, les rôles de femmes étant interprétés par des hommes grimés. Les représentations étaient données dans la salle paroissiale.



En dehors des séances théâtrales, la salle fut largement utilisée par les écoles et pour la Gui l'an neuf, ainsi que pour la remise des prix à la fin de l'année scolaire.

Suite à l'incendie du presbytère à la fin des années 80, l'évêché cède la salle à la commune, qui évoque sa démolition.

Une forte émulation pour la reprise d'une troupe à Fresnay naît alors de la concertation et de la motivation de 3 personnes essentielles à sa réhabilitation.

Il s'agit de Georges Blanchard, Michelle Etoubleau et Michel Laroche. Bien d'autres suivront pour créer la troupe du Caba-Retz théâtre.

La salle du théâtre est partagée dès 1988 par les classes de CM1 et CM2 patronnées par Mme Guibert en semaine, et les fins de semaine sont réservées aux représentations théâtrales.

Au fur et à mesure, le lieu est aménagé. Ainsi en 1993, les anciens fauteuils du cinéma de Machecoul agrémentent la salle alors aménagée de bancs.

En 2000, des loges et un bar sont installés et le théâtre récupère de nouveaux fauteuils, ceux du cinéma Quatorza de Nantes.



La troupe « Le Caba-Retz » monte un spectacle chaque année et les représentations sont données en automne.

De 2008 à 2012, une nouvelle troupe d'enfants est encadrée par des bénévoles, la « Troupe de Charlotte ».

Cet équipement nécessitant une rénovation et une mise aux normes, la municipalité engage les travaux en 2017 qui sont achevés fin septembre 2018.

À partir d'octobre 2018, les troupes de Villeneuve-en-Retz « Caba-Retz Théâtre », puis ensuite, « Pour tout l'art du Monde » ont pu retrouver le chemin des planches pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Ce nouvel équipement municipal a été également ouvert à d'autres troupes de théâtre, utilisé par nos enfants dans le cadre scolaire et/ou culturel, et a pu accueillir différents spectacles et conférences.

Notre théâtre ayant trouvé son nom (cf. article ci-dessous) est impatient de retrouver ses acteurs, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Le théâtre de Villeneuve-en-Retz a trouvé son nom !

La municipalité remercie les enfants des écoles ainsi que l'ensemble des Villeretziens qui ont participé à la consultation publique organisée pour donner un nom au théâtre.

Ce jeu concours, organisé en deux temps, le premier pour recueillir tous les choix possibles et le second pour voter pour les noms les plus donnés lors de la première phase, a permis à la population de s'exprimer et de choisir le nom du théâtre.

C'est le nom « Le Caba'Retz » qui a obtenu le plus de voix. Ce choix a été validé par le conseil municipal du 23 mars 2021.



Un tirage au sort, organisé en direct sur la page Facebook de la Mairie le 1^{er} avril, a permis de départager les huit lauréats ayant proposé le nom « Le Caba'Retz ».

Félicitations à la gagnante, Mme Paty A., qui gagne 4 places de théâtre valables jusqu'à fin 2022.

Portrait d'Alain Benzoni : un passionné d'histoire

Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Je m'appelle Alain Benzoni et je suis retraité à Villeneuve-en-Retz depuis plusieurs années. Je m'intéresse particulièrement à l'histoire et au passé de la région du Pays de Retz. A côté de cela, la photographie, la lecture ou encore l'astronomie sont des loisirs qui me passionnent.

Quel métier exerçiez-vous avant votre départ à la retraite ?

J'ai effectué une formation universitaire et ai travaillé en région parisienne dans l'industrie du gaz naturel. A la base, je suis ingénieur et non pas historien de métier contrairement à ce



que certains pensent ! C'est mon goût pour le patrimoine et l'histoire qui m'a conduit à rechercher des informations sur le passé d'un endroit où je vis.

D'où vous vient cette passion pour l'histoire de la commune ?

Mes parents ont construit une maison dans les années 1970 à Bourgneuf-en-Retz. À l'époque, j'y ai donc passé de nombreuses vacances au cours desquelles j'ai appris à apprécier cette région et ses habitants. Actuellement, je vis à Villeneuve en Retz avec ma femme presque toute l'année.

J'ai également eu l'occasion de participer, durant de nombreuses années, aux activités du Musée du Pays de Retz, de part mon bénévolat ou encore l'organisation de journées festives. Cette expérience ainsi que le charme authentique de la région du Pays de Retz, m'ont incité à en savoir plus sur son histoire, qui reste encore assez méconnue des habitants eux-mêmes.

Avez-vous déjà été sollicité pour retracer le passé de Villeneuve en Retz ?

Oui tout à fait. J'ai écrit pour Presse Océan une série d'articles concernant les anciens commerces de Bourgneuf-en-Retz. Par exemple, je peux vous citer l'article au sujet du Restaurant La Boule d'Or en compagnie d'Odette Molina, arrière petite nièce des propriétaires de l'établissement de 1886 à 1919. J'ai aussi participé à l'élaboration des panneaux du circuit historique que vous pouvez découvrir dans le bourg de Bourgneuf-en-Retz.

Nous remercions Alain Benzoni pour cet interview et avons hâte de retrouver ses articles, dans les prochains bulletins municipaux, à l'image de celui sur « Les Halles » qu'il a co-écrit avec Pierrette David, dont vous trouverez le portrait dans le prochain bulletin municipal.

Citoyenneté, Lien social et Démocratie locale

Xavier LE LAY
Conseiller délégué Citoyenneté, Lien
social et Démocratie locale



Mise en conformité CNIL

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement et de conseil, la CNIL (Commission Nationale Informatique & Libertés), qui officie comme gendarme de l'Internet français, a émis un certain nombre de recommandations en matière de **politique de gestion des données personnelles et des cookies**, ces petits fichiers déposés sur votre appareil lorsque vous consultez un site internet.

Des actions d'améliorations ont ainsi été menées sur le site internet de la commune www.villeneuveenretz.fr pour répondre aux exigences de la réglementation en vigueur :

- **Le bandeau cookies** : apparaît dès la page d'accueil et détaille les finalités pour lesquelles des cookies sont déposés sur votre appareil.
- **La demande de consentement explicite** : l'utilisateur doit pouvoir accepter ou refuser les cookies avec le même degré de simplicité.
- **Les mentions relatives à la collecte et l'utilisation de vos données personnelles** conformément aux recommandations du Règlement Général sur la Protection des Données du 27 Avril 2016 (RGPD).
- **La mise en place d'un formulaire d'obtention de vos données personnelles recueillies sur le site internet de la municipalité**, pour exercer votre droit d'accès, de rectification et de suppression.



Le directeur de publication tient à signaler que cette tribune est mise en place par la nouvelle mandature, conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT. Libre d'expression, son contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner.

Villeneuve pour Tous

Voyons-nous des choses nouvelles sur notre commune ? En dehors des travaux initiés sous la mandature du maire sortant, c'est le néant.

Des projets pratiquement bouclés (comme la réhabilitation de l'ancien Marché U en médiathèque entre autres) sont de nouveau remis en réflexion, alors qu'ils étaient désignés comme « priorité » lors de la campagne. Entraînant sûrement, de nouvelles dépenses associées aux études.

A Saint-Cyr, qu'en est-il de la rénovation du restaurant scolaire dont les appels d'offres furent lancés avant les municipales ?

Nous constatons que plus rien n'avance, si ce n'est peut-être le projet de la nouvelle école de Fresnay. Le bulletin municipal a évolué mais difficile d'y apercevoir le travail des membres de l'opposition.

La vie sociale et culturelle de notre commune est pauvre. La Covid en

est une cause. Mais avec une bonne organisation certains évènements auraient pu avoir lieu.

Vous avez reçu « Les potins de Célestin » qui dénigrent une politique de fonctionnement. Cette opposition aurait dû assumer ses propos en n'approuvant pas le budget, ce qui n'a pas été le cas. Lorsque des élus approuvent un budget, c'est qu'ils sont en accord avec la politique mise en place.

N'étant pas convaincus, par ce budget 2021, les élus de Villeneuve pour Tous, ont à l'unanimité voté contre.

Notre équipe reste à votre écoute pour défendre vos intérêts.

Les élus de « Villeneuve pour Tous »

Demain Villeneuve-en-Retz

Notre engagement pour l'intérêt général.

Depuis les élections l'an dernier, nous sommes restés loin des polémiques et des attaques de quelques-uns. Qu'avons-nous fait ? Simplement ce que doit faire tout conseiller Municipal responsable c'est à dire participer aux réunions des commissions en étant actif, travailleur et engagé pour l'intérêt général. Nous ne sommes pas toujours d'accord avec la majorité et dans ce cas nous l'exprimons ; nous sommes alors écoutés et respectés. Il y a néanmoins une évidence c'est qu'il y a plus de choses qui nous rapprochent que de choses

qui nous séparent.

Nous sollicitons nos représentants responsables de faire le nécessaire auprès de Pornic-Agglo pour rendre notre "Déchetterie Municipale" propre en circulation, d'une signalétique et stationnement mieux organisés pour la fluidité et la sécurité de tous. Nous continuons notre engagement en ayant à cœur de faire de notre mieux pour tous nos concitoyens.

Messieurs Robert JOUANNO et Michel THABARD

Madame Sylvie PILLONS-LECOQ

Un nouveau souffle pour Villeneuve en Retz

De nouveau nous constatons que les manquements s'accumulent.

Vous aimeriez sûrement trouver dans le bulletin municipal une véritable information communale ; le portrait d'une figure locale, la parole aux administrés : parents d'élèves, représentants d'associations, créateurs d'entreprises.

Il serait utile de connaître les périodes d'astreinte des élus et le n° de téléphone y associé.

Lors du conseil du 23 mars, l'incohérence a continué : une subvention moindre due à une baisse du nombre d'élèves, à rapprocher de la construction d'une nouvelle école publique !

Nous apprécierions des informations précises sur par exemple les heures d'ouverture de la déchetterie, sans renvoi vers Pornic Agglo, ainsi qu'un véritable relais pour les réservations du transport à la demande.

Un bulletin précis d'informations et des conseils donnés ou rappelés régulièrement à la population au sujet de la COVID-19, devrait être mis à disposition chez les commerçants et artisans.

Exprimez vos envies, vos nécessités, vos réflexions sur notre adresse mail, nous les relayerons et selon leur pertinence, elles seront susceptibles de paraître dans cette rubrique pour peu qu'elles ne soient pas anonymes.

Nous maintenons, pour l'avenir, notre vigilance afin de mieux relayer vos aspirations.

Faites vivre la véritable démocratie en vous exprimant auprès de ceux qui sont à votre écoute. Merci à tous ceux qui nous ont déjà contactés.

unnouveausoufflepourvilleneuveenretz@outlook.fr

ÉTAT CIVIL

Pour information, la liste des naissances n'est pas exhaustive et les décès ne peuvent plus être mentionnés sans le consentement de la famille transmis à la mairie. En effet, en raison du règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD : Règlement Général de Protection des Données), il n'est plus possible à la commune de divulguer les informations d'état civil dans le bulletin municipal sans le consentement préalable des personnes intéressées.

LES NAISSANCES

23 janv, Rachel BAZUREAU

31 janv, Juliette GRANDJEAN

03 févr, Eneko LIVENAIS-BOURGEOIS

08 févr, Romane GUILLET

05 mars, Tiago GEGOT

23 mars, Agnès JOURDRAN

31 mars, Elyna LE LAY MALGORN

LES DÉCÈS

depuis le dernier bulletin, 16 décès dont :
1 fév, Denise BLOUIN née LECOMTE, 82 ans



www.facebook.com/mairieVilleneuveEnRetz

MAIRIE

Place Pierre Mourain
Bourgneuf-en-Retz
44580 Villeneuve-en-Retz

Tél : 02 40 21 40 07 – Fax : 02 40 21 40 11
mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h

Jeudi : 8h45 à 12h30

Samedi : 9h à 11h45 - Semaines paires à Bourgneuf
La police municipale est ouverte au public uniquement le matin

MAIRIE DÉLÉGUÉE

de Fresnay-en-Retz

24 rue de Pornic

Fresnay-en-Retz

44580 Villeneuve-en-Retz

Tel : 02 40 21 41 32 – Fax : 02 40 21 91 32

mairie.deleguee@villeneuveenretz.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h45 à 12h30

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h

Samedi : 9h à 11h45 - Semaines impaires à Fresnay

RETZ CUP

Ne jetez plus ! Donnez, vendez, achetez moins cher, petites annonces gratuites 100% d'ici

Le service en ligne www.retzcup.fr permet aux habitants du territoire de se mettre en relation pour échanger, se donner ou vendre (max. 50 €) des objets dont ils ne se servent plus : électroménager, multimédia, meubles, matériel de bricolage/jardinage, restes de chantiers (pot de peinture commencé, planches, ...), puériculture, jouets ou encore livres. Ne peuvent pas être mis en ligne : les vêtements, la literie et les chaussures.

Les objectifs sont d'offrir une seconde vie aux objets en réduisant les déchets et le gaspillage, d'engager les habitants de Pornic Agglo Pays de Retz dans une démarche éco-responsable et collaborative et de créer du lien social dans les quartiers.

Entièrement gratuit, facile d'utilisation et accessible depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, ce service est ouvert à tous les habitants de l'agglomération. Grâce à la géolocalisation, il permet de repérer ce que l'on cherche au plus près de chez soi.

www.retzcup.fr

Les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021

Pour les **opérations de vote**, un protocole sanitaire va être adopté pour garantir la sécurité sanitaire dans les bureaux de vote. Conformément à ce que prévoit la loi du 22 février 2021, les procurations sont facilitées. N'oubliez pas votre **carte d'électeur** ainsi qu'un **papier d'identité** en cours de validité et possédant une photo, ainsi que votre propre **crayon**.

Les **élections régionales** ont pour objet d'élire les conseillers régionaux qui siègent, **pour un mandat de six ans** renouvelable, à l'assemblée délibérante de la région, le conseil régional. Pour les élections régionales, les listes sont régionales mais elles sont composées de sections départementales : chaque liste est constituée d'autant de sections qu'il y a de départements dans la région. Le nombre de conseillers régionaux et de candidats par sections départementales est fixé par une annexe au code électoral. Il est déterminé en fonction de la population de chaque département. **Les listes doivent également respecter l'obligation de parité** : chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Les missions régionales sont nombreuses et opèrent dans le développement économique et la recherche, l'orientation, la formation et l'emploi, les lycées, l'équilibre des territoires, la gestion de fonds européens, les transports, l'énergie et l'environnement, la culture, le sport et le patrimoine.

Les **élections départementales** ont lieu à l'échelle du canton, qui est une division du Département. Il y a **31 cantons en Loire-Atlantique**. Dans chaque canton, les candidats et candidates se présenteront en **binôme** : une femme et un homme. Leurs suppléants doivent également être de sexe différent. Les **62 conseillères et conseillers départementaux sont élus pour 6 ans**. Ils vous représentent au sein de l'assemblée départementale. Ils définissent et votent des actions pour améliorer le quotidien des habitants de Loire-Atlantique : l'offre de soins gratuits pour les enfants de 0 à 6 ans, la construction et le fonctionnement des collèges, l'entretien et l'aménagement des routes, les aides pour les personnes âgées... L'élu départemental est, enfin, l'interlocuteur privilégié des maires et accompagne le développement des communes de son canton.

« Voter est un droit mais également un devoir »



Hommages

Georges BLANCHARD

Jojo vient de refermer le rideau, il nous a quittés le 29 mars à l'âge de 92 ans.

Personnalité marquante et figure très connue à Fresnay où il exerçait l'un de ses nombreux talents, le théâtre, Jojo a commencé à jouer à l'âge de 15 ans avec une pièce de Molière, *Les Impromptus*. En même temps, il obtient son brevet et entre en apprentissage chez son père, charpentier-menuisier. Pendant dix-huit ans, pris par ses obligations professionnelles, théâtre et acteur sont mis en sommeil.

En 1988, avec trois passionnés, il relance le théâtre et remonte sur les planches. En 2000, il joue un curé dans *Le Million*, son dernier rôle. Enfin en retraite, il ne tourne pas le dos au théâtre, loin s'en faut et participe avec Monique et Michèle au comité de lecture pour le choix des pièces.

Merci Jojo, sois heureux au royaume des saltimbanques.

Gérard MATHE

Le 29 janvier 2021, Gérard MATHE s'en est allé dans sa 68^e année, d'une vie bien remplie qui appelle admiration et respect.

Ce dessinateur à la DDE puis au Conseil Général était aussi un sportif et un passionné de chasse.

Gérard était un homme de conviction. Il a été conseiller municipal durant 3 mandats, pendant lesquels il a mis ses qualités et compétences au service de la collectivité dans le domaine de l'urbanisme. Gérard était un humaniste.

Merci Gérard pour toutes ces années au service de la commune !

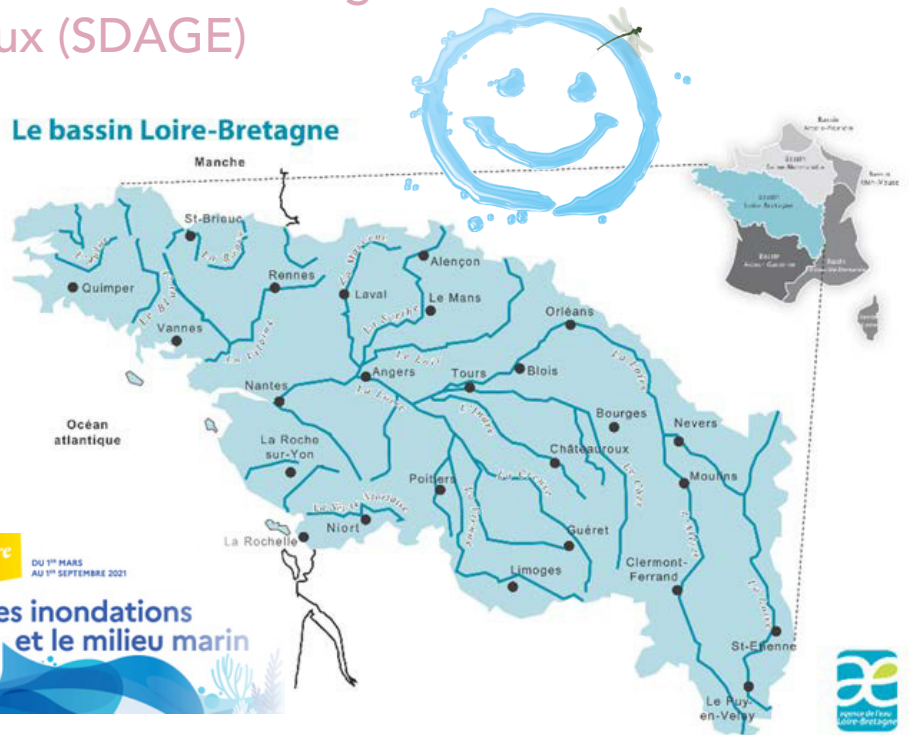
22 État civil et infos pratiques

Projet du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

Le jeudi 22 octobre 2020, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le projet du SDAGE 2022-2027 et son programme de mesures. Du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021, le public pourra s'exprimer et donner son avis sur ce document.

Donnez votre avis et participez à la consultation publique en répondant au questionnaire sur :

<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/consultation-eau/donnez-son-avis---questionnaire.html>



ou scannez ce code avec votre smartphone



Pour en savoir plus : <https://agence.eau-loire-bretagne.fr/>

Rejoignez la Gendarmerie



L'univers de la Gendarmerie Nationale, la diversité des missions et ses multiples opportunités de carrière vous intéressent ? Le dynamisme, l'esprit de groupe et la protection de la population sont des valeurs fondamentales pour vous ? Rejoignez la Gendarmerie

Recrutement de 17 à 35 ans, quel que soit votre niveau d'étude (sans diplôme à BAC+5), pour des postes opérationnels ou dans le soutien administratif et technique.

Contactez votre centre de recrutement GENDARMERIE au 02.40.20.24.24 ou par mail : cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr Info par téléphone, sur rendez-vous ou par visioconférence.

réponses au jeu de la dernière page

K	A	L		P	O	R	N	I	C
J	L	E	E			A		R	
I		S	U	E	S		S	U	S
H			Q		N		A	M	E
G	A	M	I		I	S	O		R
F	S	E	T		D	N		T	U
E	O		N		N	A	I	N	S
D		T	A	D	O	R	N	E	S
C	R		L		G	T		S	I
B	F	A	T	G	R	A	S		P
A	S		A	G	R	E	A	G	E
	1	2	3	4	5	6	7	8	9

Info - inscription : www.lagendarmerierecrute.fr
 @CIR.Nantes

Mission Locale du Pays de Retz
PAYS DE LA LOIRE

**BESOIN D'AIDE ?
JEUNES 16/25 ANS**

EMPLOI
OFFRE CV
ENTRETIEN

PROJET PROFESSIONNEL
FORMATION
ORIENTATION

VIE QUOTIDIENNE
LOGEMENT,
TRANSPORT,
SANTÉ

Tél. 02 40 02 38 45
www.mlpaysretz.com

Prévention Santé 3.0
Sexualité Contraception Amour Mal-être...

0 800 235 236
filsantejeunes.com

Fil santé jeunes - anonyme et gratuit pour les 12-25 ans

LE LIEN QUI TE LIBÈRE

**LE DÉPISTAGE
DU CANCER
DU COL DE L'UTÉRUS,
À PARTIR DE 25 ANS,
UN TEST TOUS LES
3 ANS**

Le dépistage du cancer du col de l'utérus permet de repérer d'éventuelles anomalies, de les surveiller ou de les soigner avant l'apparition d'un cancer. Si un cancer est détecté, les traitements sont en général moins lourds et les chances de guérison plus importantes.
Parlez-en avec votre médecin ou une sage-femme. Informez-vous sur e-cancer.fr

**35€
d'amende***

**Préservez la
propreté de nos
espaces publics.**

Ayez le bon réflexe,
utilisez des sacs pour
ramasser les déjections
canines de votre animal.

*L'abandon de déjections sur la voie publique, trottoirs, espaces verts publics, espaces de jeux etc. est illégal et peut être sanctionné par une amende de 35 €.

Inscription à la Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Vous avez emménagé à Villeneuve-en-Retz en 2020 et jusqu'au 31 mai 2021.

Afin de vous souhaiter la bienvenue parmi nous, nous vous proposons de participer à la prochaine **Cérémonie des nouveaux arrivants** qui aura lieu le **samedi 4 septembre**. Vous serez accueillis par l'équipe municipale pendant une petite heure. Ce moment de partage constitue une formidable occasion de faire connaissance, de découvrir Villeneuve-en-Retz, son histoire, son patrimoine et son monde associatif. Vous pourrez ensuite rencontrer nos associations locales qui animeront le **Forum des associations** qui se déroulera sur cette même matinée.

En bref, une manière conviviale de favoriser votre intégration à la vie communale et de vous faire partager la qualité de vie qui caractérise notre belle commune. C'est pourquoi, nous vous invitons à vous faire connaître en nous adressant vos coordonnées par mail mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr ou directement en mairie. La date butoir des inscriptions est fixée au 30 juin. Vous recevrez ensuite une invitation nominative.

Bienvenue à Villeneuve-en-Retz !



FORUM DES ASSOCIATIONS
samedi 4 septembre matin



Êtes-vous reporter dans l'âme ?

VOUS VOUS SENTEZ L'ÂME D'UN REPORTER ?

Rejoignez-nous et participez à la conception des prochaines premières de couverture du bulletin municipal. Faites-nous parvenir par mail vos plus beaux clichés de Villeneuve-en-Retz pris à l'aide d'un appareil photo ou de votre smartphone.

lesechosdevilleneuve@villeneuveenretz.fr

Et n'oubliez pas vos coordonnées (nom, prénom) pour que nous puissions signer vos photos !

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											

RÉPONSES PAGE 22

HORIZONTAL :

- 1 : Certains y sont abonnés. Fut courageux. Au-dessus du sol.
- 2 : Groupement de chefs. Son exploitation fut à l'origine du bourg.
- 3 : Il nous borde matin et soir.
- 4 : Nous le suivons à la trace, bâton à la main.
- 5 : Pensionnaires des marais.
- 6 : Espaces côtiers. Voyage complet.
- 7 : Négation. Elle sema la terreur en Algérie.
- 8 : Reposent en paix. A pris du plomb dans la tête.
- 9 : Jointures de cordages.

VERTICAL :

- A : Formalité de réception de marchandises.
- B : Ensemble confus. Adresse d'ordinateur.
- C : Sigle de sportives. Avec lui tout est possible.
- D : Colorés et protégés dans nos marais.
- E : Hôtes des jardins.
- F : Sur la table. Disponibilité numérique. Utilisé par un ami.
- G : Confident. La norme.
- H : Principe spirituel de l'être
- I : Mouilles la chemise. Appris et retenus.
- J : Général sudiste.
- K : Métal court. Port au château.